



DECISION N° 2023-64

**Mise à disposition de la salle de spectacle L'Atelier de l'Espace Marc-Sangnier
Compagnie Alias Victor**

Alias Victor est une structure de création et de production dramatique. La direction artistique y est assurée par Alain Fleury. Un collectif participe au choix et à la constitution des projets. Alias Victor se propose d'explorer et de privilégier l'écriture au sens large du terme : pièce et scénario, constitution de montages, écriture liée directement au plateau et aux acteurs. Plus généralement c'est la notion de parole qui intéresse Alias Victor. Car une parole agit et engage. La ligne artistique d'Alias Victor se concrétise à travers plusieurs types d'actions : spectacles à dominante théâtrale, petites formes, lectures et lectures-spectacles, interventions pédagogiques, actions de proximité, auxquels s'ajoutent l'organisation de manifestations publiques.

Dans le cadre d'une période de répétitions ainsi que des représentations gratuites du spectacle jeune public « Tu pourras toujours compter sur moi » à destination de scolaires, la compagnie Alias Victor sollicite la Ville pour occuper un espace de travail adapté sur la période du 15 au 16 novembre 2023 entre 9h et 19h.

LE MAIRE DE MONT-SAINT-AIGNAN,

- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération n°2020-07-04 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 notamment l'alinéa 5 donnant délégation au Maire, pendant la durée de son mandat, pour décider de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- **CONSIDERANT** la nécessité de collaborer au développement du spectacle vivant en tissant des liens avec les structures culturelles de la région. Il est convenu de mettre à disposition de compagnie Alias Victor comme espace de travail la salle « L'Atelier » de l'Espace Marc-Sangnier pour une période d'auditions sur les dates du 15 au 16 novembre 2023 de 9h à 19h ;
- **CONSIDERANT** qu'il y aura deux représentations scolaires gratuites qui permettra à des enfants et des adolescents à venir au théâtre.

DECIDE :

ARTICLE 1 : La conclusion d'une mise à disposition gracieuse de la salle « L'Atelier » située à l'Espace Marc-Sangnier, rue Nicolas Poussin à Mont-Saint-Aignan, et des besoins techniques, pour une durée des deux journées du 15 et du 16 novembre 2023, au profit de la compagnie Alias Victor ;

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime.

FAIT A MONT-SAINT-AIGNAN, LE - 9 NOV. 2023

Catherine FLAVIGNY
Maire

Certifié exécutoire par la transmission en Préfecture
et la publication en date du :

- 9 NOV. 2023